

MODALITÉS DE PARTICIPATION AU CONCOURS

Inscription obligatoire du 15 octobre au 31 décembre 2020



ou sur www.ajcam.org

Réalisez un reportage sur le thème

« Logement et handicap »

Vous construirez un sujet illustrant les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap et les réponses qu'il est possible d'y apporter en termes de travaux et/ou d'aménagement de l'habitat.

Date limite de rendu : 31 janvier 2021

L'AjCAM récompensera les productions par

- un chèque de 1 500 € pour le Grand Prix
- un chèque de 800 € pour le meilleur reportage dans chaque catégorie (écrit, vidéo, radio)

BON A SAVOIR

Vous vous posez une question sur les aspects techniques et réglementaires liés à l'accessibilité ? Grâce à notre partenariat avec l'**AFPAPH**, vous pouvez bénéficier de l'aide d'un professionnel membre du réseau.

Faîtes-en la demande à contact.ajcam@ajcam.org

Ce concours est organisé avec le soutien de



Pour toute question
contact.ajcam@ajcam.org
www.ajcam.org